

La Présidente de l'Université de Strasbourg arrête :

Jury de l'année de Licence 1 Sciences pour la Santé

Année Universitaire 2024-2025

Vu le code de l'éducation,

Vu le règlement des études et de la scolarité en Licence et en MASTER,

Vu les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2024-2025 – Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé - adoptées le 24 septembre 2024 par la Commission de la formation et de la vie universitaire,

Article 1.

Sont nommés en tant que membres du jury de l'année de Licence 1 Sciences pour la santé **pour l'année universitaire 2024-2025** :

- Philippe Clavert, Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la santé, porteur de la mention Licence Sciences pour la Santé (Lsps), **président**
- Véronique Bruban, Faculté de Pharmacie, co-porteur de la mention Lsps, vice-présidente
- Frédéric Masson, École et observatoire des sciences de la Terre
- Céline Pauthier, Faculté de Droit
- Hélène Villar-Mamane, Faculté de Chimie
- Thierry Pradier, Faculté de Physique et ingénierie
- Didier Raffin, Faculté de Psychologie
- Quitterie Roquebert, Faculté des Sciences économiques et de gestion
- Camille Lancelevée, Faculté des Sciences sociales
- Stéphanie Priester, Faculté des Sciences du sport
- Anne-Cécile Gauer, Faculté des Sciences de la vie
- Guillaume Klein, U.F.R. de Mathématique et informatique

Article 2.

En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Invités : responsables des UE santé, MTU, SHS et PPP de l'année de L1sps 24-25

Fait à Strasbourg, le **23 MAI 2025**



Pr Frédérique Berrod
Présidente de l'Université de Strasbourg